

SENSIBILISATION AU CONTRÔLE PAR AÉRONEF TÉLÉPILOTÉ

Comprendre le potentiel du contrôle non destructif par drone



Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

- lister les limites et perspectives du contrôle non destructif par drone ;
- se repérer dans la réglementation française ;
- choisir un constructeur ou un prestataire.

Méthodes pédagogiques

Exposé portant sur les principes généraux.
Échanges avec les intervenants.
Supports pédagogiques remis aux participants sur clef USB.

Moyens d'évaluation

Quiz final d'évaluation

Profil du formateur

Formateur expert technique, constructeur de drones, intervenant dans des missions d'expertise.

Personnel concerné

accessible à tous.

Prérequis

Aucun prérequis technique

Ref : DRONE1

UNIQUEMENT EN INTRA

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Responsable pédagogique

David Anjorand

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap
pour étudier la faisabilité de cette
formation à
referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

- Définitions :
 - > drone de loisir ;
 - > drone professionnel.
- Réglementation française :
 - > zones interdites ;
 - > autorisations.
- Types de drone :
 - > aile volante ;
 - > multicoptère ;
 - > etc.
- Principaux capteurs embarqués.
- Le traitement des données.
- Limites et perspectives du drone.
- Choisir son prestataire, investir dans un aéronef télépiloté.
- Présentation de quelques matériels (constructeurs Pilgrim Technology / Parrot).
- La certification Cofrend Visuel Indirect VT2.
- L’avenir du contrôle non destructif par drone.
- Démonstration de vol en intérieur (sécurisé par filets) suivant disponibilité des locaux.

Attention : cette formation n’est pas une formation au pilotage de drones.

EN PARTENARIAT AVEC

EASLE VIEW PROFESSIONAL DRONES
PILGRIM TECHNOLOGY



Cette formation



Même thématique